



## AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE TINGWICK**

Avis public est donné qu'à sa séance ordinaire du 2 septembre 2025 le conseil a adopté le règlement #2025-433 modifiant le règlement #2024-431 concernant le taux de taxation pour l'année d'imposition 2025 et les conditions de perception

**DONNÉ à Tingwick, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-cinq.**

---

**Chantale Ramsay  
Directrice générale & greffière-trésorière**

.....

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie au bureau administratif et sur le site internet officiel de la municipalité le 4<sup>e</sup> jour de septembre 2025.**

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4<sup>e</sup> jour de septembre de l'an deux mille vingt-cinq.**

---

**Chantale Ramsay  
Directrice générale & greffière-trésorière**